

saison 2018-2019

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

34 rue Henri-Varagnat • 93140 Bondy

5800000.coc@ffhandball.net

01 48 48 48 81

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



COUPE DE
LA LIGUE

RÉGIONAUX &
DÉPARTEMENTAUX

TIRAGE DES 1/32^{ES} DE FINALE

à jouer avant le 9/12/2018

FÉMININES

5875005	Paris UC	-	Exempt	
5877001	Avon SC	-	HBC Val-de-Seine	5891017
5877009	Claye-Souilly SHB	-	HBC Livry-Gargan	5893003
5877011	Coulommiers HBC	-	AS Bondy	5893001
5877016	US Lagny-Montévrain	-	Exempt	
5877023	CS Monterelais	-	Exempt	
5878046	Houilles-Le Vesinet-Carrières HB	-	USM Malakoff	5892019
5878056	USHB Vernouillet-Verneuil	-	HBC Antony	5892006
5878075	ASHB Les Mureaux	-	Exempt	
5891006	Bondoufle AC CE	-	ES Vitry	5894040
5891011	Draveil HB	-	Exempt	
5891014	HB Étampois	-	ASV Chatenay-Malabry	5892005
5891015	SCA 2000 Évry	-	Exempt	
5891026	Morsang-Fleury HB	-	HBC Thierrypontain	5877043
5891028	US Palaiseau	-	Exempt	
5891030	US Ris-Orangis	-	Sénart AHB	5877078
5891037	TU Verrieres	-	Exempt	
5891043	CH Angerville	-	CA L'Haÿ-les-Roses	5894023
5891066	HBC Coudraysien	-	US Alfortville	5894001
5891075	Ballancourt VE	-	CSA Kremlin-Bicêtre	5894005
5892012	Clamart HB	-	HBC Conflans	5878061
5892014	Courbevoie HB	-	Exempt	
5892015	AS Fontenay-aux-Roses	-	AC Bobigny	5893013
5892026	Ent. Mont-Valérien	-	Exempt	
5892036	Levallois SC	-	AS Mantaise	5878002
5893012	Blanc-Mesnil SHB	-	Exempt	
5893055	Villemomble HB	-	CHB Bry	5894058
5893067	USM Audonienne	-	Paris SC	5875056
5894019	US Fontenaysienne	-	Ent. Roissy-Ozoir	5877032
5894029	ES Sucy	-	Exempt	
5895005	HBC Arnouville-lès-Gonesse	-	Aulnay HB	5893009
5895011	HBC Franconville	-	Exempt	

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

34 rue Henri-Varagnat - 93140 Bondy

T. +33 (0)1 48 48 48 81 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00057 - n° APE : 9312Z

RAPPELS

Règle de participation

Tout joueur ou toute joueuse ayant participé à un tour en coupe de la ligue des nationaux ne pourra plus participer en coupe de la ligue des régionaux. Tout joueur ou toute joueuse de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux.

Les joueuses et joueurs évoluant en championnat de France moins de 18 ans pourront choisir le niveau de la coupe de la ligue où ils veulent évoluer, en respectant les règlements de l'alinéa précédent.

Tous les joueurs ou joueuses de moins de 18 ans ayant participé à 6 matchs en championnat de France plus de 16 ans ne pourront plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux.

Les joueurs ou joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes), sauf pour les ¼ de finale et les ½ finales, disputés le même jour en 2 x 25 mn.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées sauf les licences de type C.